Pour en savoir plus et souscrire:

EN LIGNE. **TOUT SIMPLEMENT**

Je me connecte sur : www.laposte.fr/veillersurmesparents(7) pour souscrire à la formule de mon choix.

AU TÉLÉPHONE

Un téléconseiller m'accompagne dans la souscription de la formule la plus adaptée à mon besoin.

01 41 85 97 91 Stryke graftilt (8)



Du lundi au samedi de 8h30 à 19h





(7) L'accès à www.laposte.fr/veillersumesparents est gratuit hors frais de connexion et feurnisseur d'accès (8) Appel non surtaxé selon les conditions en vigueur de votre opérateur télécom Les conditions générales de vente du service Veiller sur mes parents sont consultables et téléchargeables sur www.laposte.fi/veillorsurmesparents







Pour votre tranquillité, nous veillons sur celle de vos parents.

VISITES **DU FACTEUR**

SERVICE DE VEILLE ET D'ÉCOUTE





Grâce à Veiller sur mes parents, le facteur rend des visites régulières à mes parents et passe un peu de temps avec eux.



La sérénité

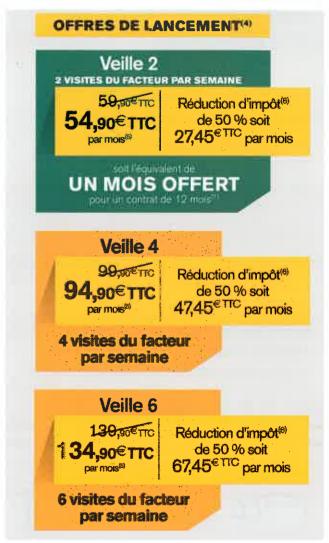
- Le facteur visite mon parent aux jours que nous avons choisis 1.
- Chaque facteur a été formé aux relations avec les personnes âgées: il saura écouter mon parent avec bienveillance.
- Mon parent bénéficie aussi d'un équipement connecté à un centre de veille et d'écoute disponible 24h/24 - 7j/7 et d'une mise en relation en cas de panne avec des électriciens, serruriers et plombiers pouvant intervenir si besoin⁽²⁾.

La simplicité

- Je choisis la fréquence et les jours de visite du facteur (2, 4 ou 6 fois par semaine) (3).
- Après chaque passage je suis informé(e) du bon déroulement de la visite sur mon smartphone.

[1]-[3] Excepté les dimanches, jours fériés et lundi de Pentecâte. [2] Le centre de veille et d'écoute est opéré par Europ Téléassistance. La transmission des coordonnées d'un artisan est opérée par Europ Assistance France. Les frais de réparation ne sont pas inclus dans le tarif mensuel de l'abonnement. Ces deux services sont inclus dans le tarif de loffre mais peuvent ne pas être activés par les personnes qui ne souhaitent pas en bénéficier, selon les modalités précisées au contrat. Leur non activation ne saurait entrainer de remboursement.

3 formules d'abonnement au choix



(4) Offres de lancement valables du 17 octobre au 31 décembre 2016 pour toute souscription et applicables sur les 12 premiers mois de l'abonnement au service Veiller sur mes parents. Le service n'est opéré qu'en France métropolitaine. [6] Tarif TIC de lancement, avec un taux de TVA en vigueur de 20%, avant réduction d'impôt sur le revenu. Contrat de 12 mois sans engagement avec reconduction tacite ou expresse, conformément aux conditions générales de vente. Le montant TIC de l'abonnement annuel est payable par prélèvement mensuel et pour les souscriptions par téléphone, en une seule fois par carte bancaire. Au bout d'un an, le tarif de l'abonnement est celui de la grille tarifaire en vigueur. (6) L'offre Veiller sur mes parents est éligible à la réduction d'impôt applicable aux services à la personne dans les conditions définies par la législation en vigueur. L'avantage fiscal et les tarifs sont susceptibles d'évoluer. (7) Valable pour toute nouvelle souscription un contrat de 12 mois Veiller sur mes parents Veille 2, l'offre s'applique par une réduction de 5 € TIC sur chacune des 12 premières mensualités ou de 60 € TIC pour un paiement en une seule fois par carte bancaire.